

CONVICTIONS ET CONDITIONS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, CHEMIN DE PAIX ET CHEMIN D'AVENIR POUR LA COTE D'IVOIRE

REFLEXIONS MAJEURES DU SEMINAIRE TENU AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, DANS LE CADRE D'UNE INITIATIVE CONJOINTE ENTRE L'AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE PRES LE SAINT-SIEGE ET LE DICASTERE DU VATICAN POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, A L'APPROCHE DU 50ème ANNIVERSAIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET DE COOPERATION ENTRE LA COTE D'IVOIRE ET LE SAINT-SIEGE.

ABIDJAN 13-14 NOVEMBRE 2019

CES REFLEXIONS SONT SUIVIES DE RECOMMANDATIONS PRATIQUES QUI POURRONT PERMETTRE DE LES METTRE EN ŒUVRE ET DE POURSUIVRE LE DIALOGUE ENGAGE.

Les participants au Séminaire « le Développement Humain Intégral chemin de paix, chemin d'avenir », tenu à Abidjan, les 13 et 14 Novembre 2019 : personnalités des institutions publiques ivoiriennes, membres de la société civile et des communautés religieuses, universitaires, ont étudié et approfondi les enjeux du « Développement Humain Intégral », tel qu'il est défini dans la Doctrine sociale de l'Eglise Catholique, avec ses principes majeurs de « dignité de la personne humaine » et de « bien commun » et, plus particulièrement, dans le texte de la lettre encyclique du Pape François « *Laudato si' – Loué sois-tu – sur la sauvegarde de la maison commune* », publiée en 2015.

A partir de cette référence, et considérant la situation présente et l'avenir de la Côte d'Ivoire, ils ont tenu à souligner les convictions et conditions suivantes, pour que le Développement Humain Intégral soit, pour la Côte d'Ivoire, un chemin de paix et un chemin d'avenir.

1. **La définition même du Développement Humain Intégral**, dans la Doctrine sociale de l'Eglise, depuis le premier texte magistériel qui définit cette expression (Encyclique *Populorum Progressio, Le Développement des Peuples*, du Pape Paul VI, en 1967), appelle tous les acteurs de la société ivoirienne à considérer et à mettre en perspective *toutes les dimensions de la personne humaine* : l'économie, les relations sociales, la vie politique, la culture et les traditions, la dimension spirituelle et religieuse. Il s'agit donc de considérer « tout l'homme et tous les

hommes », chaque personne et la communauté où elle vit, et « jusqu'à la communauté humaine tout entière » (Cf. *Populorum progressio* n°14)

Considérant avec attention cette manière de penser le développement, les participants du Séminaire ont souligné l'importance d'analyser avec la plus grande attention le contexte économique, culturel, social et politique de la Côte d'Ivoire, en gardant en permanence à l'esprit que chaque personne doit être associée au développement économique et que les politiques publiques se doivent d'œuvrer en vue de renforcer sans cesse la cohésion sociale, dans le respect du droit et des droits humains fondamentaux, contre toute dérive de corruption, de violence ou de conflits d'intérêts qui abiment le lien social et la solidarité entre les membres de la communauté de Côte d'Ivoire.

- 2. Les participants au Séminaire ont, à plusieurs reprises, évoqué les richesses humaines, naturelles, culturelles, intellectuelles et spirituelles de la Côte d'Ivoire.** Ils considèrent comme conditions premières du Développement Humain Intégral et de la paix sociale, la protection de la santé de tous, l'éducation à tout niveau et la promotion de la culture ivoirienne.

A cet égard, la qualité de la prise en charge des soins, de la protection sociale et de l'éducation sont apparues, des priorités essentielles. Conformément aux principes de la Doctrine sociale de l'Eglise catholique, on privilégiera des mesures prioritaires concernant les plus pauvres et ceux que la vie a blessés.

La prise en compte de la mémoire collective, dans la diversité des traditions et des religions, participe à un respect mutuel et à une considération de l'identité ivoirienne. Elle est également un appui essentiel pour penser un avenir commun. L'espoir de la paix repose sur la valorisation de la mémoire et du dialogue entre les générations.

- 3. La participation citoyenne, plus d'une fois réaffirmée au cours du Séminaire, doit permettre à tous de connaître, d'apprécier et d'enrichir, de manière concrète et responsable, les propositions et projets élaborés et mis en œuvre par les politiques publiques.** Cette citoyenneté active et pratiquée sur le mode du dialogue, aux différents niveaux de la société, apparaît, pour les participants du Séminaire, comme la condition première d'une transparence en matière de vie publique et de lutte effective contre toute forme de corruption qui abîme le lien social et met en péril la justice et l'intégrité des acteurs du développement et de la paix. Une communication claire et un rappel constant des valeurs morales qui fondent la vie communautaire participent à cette démarche citoyenne où chacun doit pouvoir apporter sa contribution, son talent, tout en apprenant à assumer sa part de responsabilité, en écoutant l'autre et les autres, y compris les adversaires politiques.

4. **Les participants au Séminaire ont rappelé les potentialités économiques de la Côte d'Ivoire.** On le comprend aisément, l'économie ivoirienne repose sur la mise en valeur de capacités naturelles, sur la connaissance des techniques de développement et sur l'expérience des générations passées, notamment en matière de production de cacao, de café et de produits agricoles de grande qualité. L'esprit de la réflexion sur le Développement Humain Intégral appelle à penser le soin et l'usage raisonné des ressources naturelles. Car le développement ne peut ni ne doit entraîner un épuisement de la terre et des personnes. Le développement juste est aussi un développement dont les fruits et les bénéfices doivent être équitablement partagés. Quand le développement ne permet pas une meilleure répartition de la richesse produite, il ne peut pas conduire à la paix sociale. Par ailleurs, les analyses et les orientations en matière d'infrastructures – routes et services en particulier – participent, de manière centrale, à ce juste équilibre entre développement et protection des personnes comme du pays lui-même.

Les réflexions échangées au cours du Séminaire ont rejoint une conviction forte de l'encyclique *Laudato si'* : les dimensions économiques, écologiques et sociales sont inséparables. Quand la terre souffre, les plus pauvres souffrent aussi : dans les crises actuelles, « il importe, dit le Pape François, d'entendre le cri de la terre et le cri des pauvres » (Cf. *Laudato si'* n°49)

5. **Les participants au Séminaire ont souligné, parmi les différentes dimensions du développement, celle qui concerne la communication et la sensibilisation aux questions qui touchent directement au « vivre ensemble ».** Il est clair que le développement peut devenir plus humain quand les conditions de la vie quotidienne deviennent plus humaines. Les villages comme les villes ont besoin d'être construits et organisés afin que la vie puisse s'y déployer dans le respect de l'environnement et des personnes. Une fois encore, on mesure, sur ce point, que « tout est lié » : l'habitat, la santé, les transports et les échanges, la qualité de l'air et la qualité des relations...

La recherche de la paix refuse toute réduction de la vie et de la personne à n'être qu'un instrument pour les autres. En ce sens la référence aux droits humains demeure primordiale : respect de l'autre, dans son corps, dans ses relations, dans ses besoins fondamentaux et dans ses convictions.

6. Les participants au Séminaire ont également pris en considération **la dimension financière du Développement Humain Intégral, chemin de paix et d'avenir. La question financière touche directement à ce que l'on appelle « l'investissement ».** Investir, c'est mettre de l'argent dans un projet, en voyant dans ce projet une chance pour l'avenir commun. Mais investir, c'est également – et de manière tout aussi forte – faire confiance aux capacités de celles et ceux qui

portent un projet. On comprend, du même coup, que la confiance est une condition centrale pour l'avenir du développement et pour l'avenir de la paix. Chaque fois que l'argent est réduit ou confisqué et ne participe pas au « bien commun », il devient une cause d'injustice et parfois même de violence.

La nécessité d'une référence au bien commun qui constitue également un principe fort de la Doctrine sociale de l'Eglise, vient et revient sans cesse dans les échanges sur le développement et la paix. La considération du bien commun en effet appelle à un partage équitable des biens et à la construction d'un avenir pour la communauté nationale et internationale. Partage des biens hérités et produits, avenir de la communauté et visée d'une communion entre tous : le souci du bien commun ouvre à une société pacifique et pacifiée.

7. Les participants du Séminaire, appartenant à différentes générations et à différentes religions, ont inscrit leurs travaux sur la mise en œuvre d'un Développement Humain Intégral, chemin d'avenir et de paix, **dans une considération mutuelle des convictions et traditions religieuses, en particulier chrétiennes et musulmanes, d'une part, traditionnelles, d'autre part.** Ce travail de la réflexion, partagée, dans un climat d'écoute et d'estime, a mis en lumière le rôle des religions dans la construction d'un chemin de paix et d'avenir en Côte d'Ivoire. On a pu entendre, comme en écho, entre les différents participants, un même souci de la Création et de l'humanité. Les religions ont, de toute évidence, un rôle d'éducation et une responsabilité dans le soin de la vie et de l'avenir de la vie commune.

En ponctuant le Séminaire par des moments de prière, puis par une célébration partagée à l'Eglise Paroissiale Saint Jacques des Deux-Plateaux, avant la prière à la Mosquée de la Riviera Golf et en lisant, dans ces deux lieux, la *Déclaration commune sur La Fraternité Humaine* – signée par le Pape François et par le Grand Iman Ahmad Al-Tayyeb d'Al-Azhar le 4 Février 2019, à Abou Dhabi – les participants au Séminaire entendaient inscrire leurs échanges sur la paix en Côte d'Ivoire dans un horizon résolument placé sous le signe du respect mutuel et de la coopération entre tous les croyants.

8. **Les participants au Séminaire ont également souligné l'enjeu très fort, dans le contexte actuel de la société ivoirienne, des moyens et des supports d'information et de communication.** On perçoit le pouvoir de l'information sur les consciences individuelles et sur les groupes. Il apparaît vital qu'une éthique de l'information aide les citoyens et les décideurs à œuvrer dans une perspective de paix. La paix commence par la qualité de la parole que l'on prononce. Elle a besoin de prendre appui sur l'écoute de l'autre et sur le respect de la parole donnée. A cet égard, les moyens de communication peuvent et doivent contribuer à la paix. Mais quand l'information est incomplète, incorrecte ou

tendancieuse, elle peut entraîner des conséquences importantes, au sein de la société comme au niveau des différents lieux d'exercice de la responsabilité publique.

Il s'agit bien d'une responsabilité qui touche le Développement Humain Intégral, la paix et la conscience de la solidarité. On le sait : une parole peut construire ou détruire un lien. Sur ce point, chacun a une part de responsabilité. La paix repose sur le respect de la vérité des faits et des convictions.

9. **Les participants au Séminaire, partageant leurs approches dans un climat d'écoute mutuelle et de souci de l'avenir de la Côte d'Ivoire, ont perçu que le Développement Humain Intégral, vise à concilier tout ce qui fait grandir l'homme et protège la vie, et à réconcilier celles et ceux qui ont pu s'égarer sur les chemins de la violence et de l'incompréhension. Conciliation et réconciliation** apparaissent bien comme les deux ancrages majeurs d'une démarche qui entend œuvrer à un développement durable et harmonieux et à une société qui considère l'avenir avec confiance et espérance.

Nous le savons en effet : nous grandissons en humanité quand nous faisons l'expérience de la confiance, cette considération positive que nous recevons et que nous donnons. La confiance est un autre nom pour la paix.

10. **Si le rôle et la force des convictions ont traversé les travaux du Séminaire sur « Le Développement Humain Intégral, chemin de paix, chemin d'avenir », les participants au Séminaire ont perçu que la foi en Dieu est la source essentielle pour vivre un Développement Humain Intégral et pacifique.**

C'est la foi en un Dieu unique, de qui nous viennent la vie et la grâce. C'est la foi en un Dieu de la miséricorde qui nous inspire de prendre soin de toute vie et de tisser et retisser sans cesse les liens de la fraternité. C'est Dieu qui nous confie la mission d'être les uns pour les autres – dans chacune de nos familles, dans chaque village, dans chacune de nos activités et de nos responsabilités – des témoins de la paix et de la réconciliation.

Que Dieu nous soit en aide et qu'il bénisse la Côte d'Ivoire en suscitant en son sein des artisans de paix et d'espérance.

Abidjan, 15 Novembre 2019

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

A l'issue du Séminaire,

1. **Les participants du Séminaire invitent l'Etat et les Universités à envisager la formulation d'indicateurs permettant de mesurer l'état du Développement Humain Intégral et qui soient pertinents, compte tenu des spécificités de la Côte d'Ivoire** (par exemple l'OCDE propose le *Better life index*, le Bhoutan un Index de bonheur national, l'Italie le *Benessere Equo e Sostenibile*). Ces indicateurs du Développement Humain Intégral doivent pouvoir accompagner les indicateurs déjà appliqués dans ce pays.
2. **Les participants du séminaire invitent l'Etat à renforcer le cadre juridique.**
 - Faire en sorte que les lois, droits et devoirs soient portés à connaissance de la population, évaluer si les lois sont mises en œuvre et si elles sont efficaces (à savoir, lorsqu'elles sont appliquées, si elles engendrent l'effet qui avait été recherché lors de leur formulation).
 - Former davantage les élus et les cadres des institutions publiques et privées ainsi que les magistrats et responsables de l'ordre public à mieux comprendre et considérer, dans leurs métiers, les enjeux complexes tels que : l'écologie, les migrations, la criminalité transnationale, les diverses formes de corruption, la référence aux droits humains fondamentaux, l'exploitation de personnes humaines.
3. **Les participants du séminaire invite l'Etat à renforcer la prise en compte des populations bénéficiaires des programmes de développement et concernées par la construction d'infrastructures, en considérant leurs aspirations, en favorisant leur implication et leurs possibilités de contribuer au développement du pays, et ce notamment en zone rurale et péri-urbaine.**
4. **Les participants du Séminaire appellent tous les acteurs concernés et pertinents à établir, selon une démarche de consultation et de subsidiarité, les interventions prioritaires pour le pays** (zones plus pauvres, vulnérables, délaissées,...) en équilibrant le plus urgent et le long terme, avec un soin particulier pour certaines situations telles que les jeunes, les délinquants, les mères seules, les personnes en prison, les personnes avec handicap, les mineurs abandonnés.
5. **Les participants du Séminaire appellent les Partis politiques à favoriser une vie démocratique substantielle et respectueuse, pacifique**, évitant la diffamation de l'adversaire, ayant réellement le souci du bien commun de tout le pays.
6. **Les participants du Séminaire appellent les Religions, à savoir les chefs religieux, les responsables d'associations inspirées par les diverses fois, et plus généralement les**

croyants, à vivre la dimension sociale de leur foi, en contribuant au Développement Humain Intégral et au bien commun.

7. **Les participants du séminaire encouragent tous les acteurs économiques, à savoir les entrepreneurs, les syndicats et les investisseurs à travailler avec responsabilité, favorisant la légalité, les droits des travailleurs, le respect de l'environnement, avec des études d'impact préalables honnêtes et holistiques, en considérant les externalités négatives et la justice restauratrice, en renonçant à toute forme de corruption en interne ou en externe.**
8. **Les participants du Séminaire veulent soutenir tous ceux qui agissent dans les domaines de l'éducation et de la culture, notamment les familles, les éducateurs et les acteurs de la communication à promouvoir une considération mutuelle, une rigueur méthodologique et pédagogique et un dialogue permanent, à tous les âges de la vie, le développement humain intégral, ainsi que les valeurs au service de la paix.**
9. **Les participants du Séminaire encouragent tous les acteurs de la société civile et des institutions à organiser et promouvoir des temps, des espaces et des processus pour entretenir la paix : la rencontre, l'écoute, le dialogue et la réconciliation ; que cela devienne une habitude, sans attendre que des tensions soient pressenties au niveau économique, social ou politique.**
10. **Les participants du séminaire appellent l'Etat et les acteurs économiques à encourager la production de nourriture (agriculture, poisson, élevage), la gestion des forêts et des sols, de façon soutenable, équitable et inclusive, et ce en favorisant les petits producteurs, en donnant naissance à des activités économiques viables sur le long terme, en favorisant une alimentation saine et diversifiée, en respectant la biodiversité et plus généralement l'environnement, en favorisant l'emploi et si possible en intégrant dans ces chaînes d'approvisionnement des personnes marginalisées.**

Les participants proposent enfin un approfondissement et un suivi de ces propositions, avec un pilotage, une méthodologie, des formes, des moyens et des échéances à définir.

Les deux « Recommandations spéciales », présentées par l'Ambassade de Côte d'Ivoire, au terme des travaux du Séminaire : la création d'un Mastère sur le Développement Humain Intégral en Côte d'Ivoire, d'une part, et le projet d'une Conférence sur la Culture et l'Education, dans le cadre du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et le Vatican, peuvent constituer des appuis à ces travaux complémentaires.